



LE RAGONDIN

Le ragondin (*Myocastor coypus*) est un mammifère originaire d'Amérique du Sud, introduit en Europe au XIX^e siècle pour l'exploitation de sa fourrure. Tous les individus présents en Europe proviennent d'évasions ou de lâchers volontaires.

BILOGIE

Reproduction

La femelle ragondin peut avoir **une ou deux portées annuelles**. La maturité sexuelle chez la femelle se situe entre 3 et 8 mois, et chez le mâle 4 à 10 mois selon l'époque de la naissance. La gestation dure entre 127 et 138 jours. La femelle donne **naissance à 5-6 petits** velus et ayant les yeux ouverts à la naissance. Les jeunes mâles grandissent plus vite que les jeunes femelles jusqu'au sevrage. La longévité du ragondin est de l'ordre de 4 ans.

Régime alimentaire

Le ragondin est presque **exclusivement végétarien**, il s'alimente de graminées toute l'année. En été, il mange également des pousses de carex, des roseaux, des potamots, des rubaniers ou des sagittaires. En automne, le régime est aussi composé de fruits (nénuphars par exemple), alors qu'en hiver il consomme également des tubercules et des rhizomes. Il peut parfois manger des mollusques d'eau douce.

Habitat naturel

On retrouve essentiellement le ragondin dans les rivières lentes, les marais, les prairies humides, les étangs ou plan d'eau. Il **creuse des terriers** dans les berges (entrée souvent à moitié submergée mesurant 20 cm de diamètre) atteignant 10 m de long. Le nid est formé d'herbes sèches dans un lieu sec, pouvant atteindre 1 m de haut dans les lieux humides.

Etat des lieux de la population

Sa présence **est croissante** depuis 2005 sur les territoires des Pays de la Loire (Loire atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Vendée, Sarthe). Elle est passée de 100 000 à 300 000 en 12 ans*.

* Ces chiffres proviennent des captures effectuées lors des luttes obligatoires menées dans le cadre de l'arrêté ministériel du 31 juillet 2000.

Impact sur l'environnement

- Dégâts sur les cultures agricoles
- Fragilisation des berges

- Percement des digues des bassins et étangs
- Risque de contamination sur les eaux de baignages aménagées
- Consommation d'espèces floristiques à fort intérêt patrimonial
- Compétition avec d'autres espèces animales (campagnol amphibie, castor d'Europe...)
- Participation à la propagation d'espèces exotiques envahissantes (ex : Jussie...)

Impact en termes de santé publique

- Transmission à l'homme - Porteur de la leptospirose (mortelle si elle n'est pas traitée,
- Transmission de zoonoses aux animaux d'élevage (douve du foie)

LES STRATÉGIES EN MATIÈRE DE :

Surveillance

Les organismes en charge de la veille sanitaire des ragondins harmonisent leurs données afin de mesurer l'efficacité des actions collectives conduites sur les bassins versants.

Prévention

Conseiller les propriétaires, les gestionnaires de logements collectifs, les collectivités, les Espaces Naturels Sensibles.

Lutte

- Réseau POLLENIZ – plan d'action régional « Rongeurs aquatiques envahissants » en Pays de la Loire »
- Réseau FREDON - FDGDON des Pays de la Loire
- GEDON La Ferté-Bernard Association 1901- siège social 13, rue Viet 72400
- Fédération des chasseurs de la Sarthe
- Piégeurs agréés sur propriété privée

Moyens matériels

- 16 Pièges-cages « non sélectif » capturant les animaux vivants
- Congélateur pour le stockage et le circuit de collecte des animaux
- Gants pour la manipulation des animaux

Moyens humains

- Formation de piégeurs agréés FDC 72
- Deux piégeurs agréés pour la ville de La Ferté-Bernard
- Un piégeur agréé bénévole Espace Naturel Sensible des Ajeux

Campagne d'information et de communication

- Actions mises en place pour sensibiliser la population :

- site internet, communication via le journal municipal, courrier à destination des habitats des quartiers (OPHLM) situés le long des rivières, plan d'eau..., campagne d'affichage sur le terrain aux abords des zones de piégeage.

Note : A. Combelle du 20/02/2018